

Interpellation sur la transparence des activités municipales

Le principe de la transparence dans l'administration découle de la loi du 24.9.2002 sur l'information ainsi que de son règlement d'application¹.

Ce principe, qui a fêté ses 20 ans en 2022, veut que le public soit informé de manière ouverte et complète sur les activités de l'Etat² et des communes. La politique de transparence vise à nourrir la crédibilité de l'action publique et à favoriser le bon fonctionnement de la démocratie (lire www.vd.ch/linfo).

L'art. 3 LInfo prévoit que les autorités informent sur leurs activités d'intérêt général et qu'elles développent les moyens de communication propres à expliquer leurs objectifs, leurs projets, leurs actions, ainsi qu'à faciliter les échanges avec le public. Et les art. 8 et ss LInfo permettent à tout·e citoyen·ne de faire une demande d'accès à des renseignements ou documents officiels détenus par un organisme soumis à cette législation.

La jurisprudence a reconnu que l'accès aux ordres du jour et aux procès-verbaux décisionnels des séances de Municipalité étaient publics, dans le respect de l'article 16 LInfo qui prévoit des possibilités de caviardages de certaines informations sensibles.

A une époque où les «fausses nouvelles» (fake news) sont diffusées d'une manière souvent néfaste pour la démocratie et le «vivre ensemble», il nous paraît important de pouvoir compter sur des informations totalement fiables sur les activités de notre Municipalité, et élaborées par elle directement.

Notre Municipalité gère aujourd'hui ses séances en utilisant le logiciel eSéances, une solution proposée par Artionet, une société suisse, qui permet rapidement, facilement et économiquement d'extraire les ordres du jour et les PV décisionnels de la Municipalité. A lire sur la page d'accueil de l'entreprise : *Vos ordres du jour, objets, décisions et annotations ainsi que les précédents procès-verbaux sont disponibles en tout temps et en deux clics*. Nous présentons en annexe de cette interpellation quelques exemples issus de la commune de Grandson qui utilise aussi ce logiciel³.

¹ L'article *Droit à l'information : rappel des principes de base* a été publié dans l'édition de septembre 2018 du périodique Canton-communes et contient les principales règles applicables en matière de droit à l'information

² Voir : https://www.ucv.ch/fileadmin/documents/pdf/Thèmes/04-Securite/LInfo-communes_GUI_2020.pdf

³ D'autres exemples, issus d'autres communes, sont disponibles sur : <http://www.action-commune.ch/linfo-muni-doc.html>

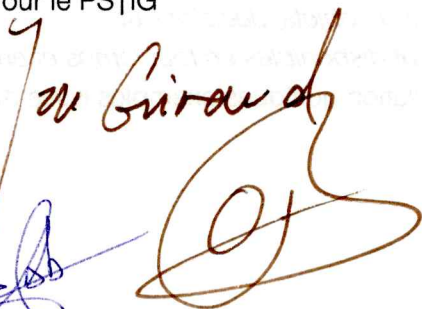
La Municipalité a récemment envoyé à un citoyen des documents (eux aussi en annexe) bien moins lisibles et complets que ceux des deux communes mentionnées ci-dessus. Ces documents, apparemment tirés d'un simple classeur Excel, ne sont ni signés, ni datés. Aucune indication ne permet de définir quel organe a traité ces ordres du jour, ni qui a participé à ces réunions. La Municipalité indique au-dit citoyen qu'il lui a fallu 3 heures pour produire ce document (!).

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de demander à la Municipalité :

- Si le personnel communal concerné a été correctement formé à ce logiciel eSéances ?
- d'expliquer pourquoi elle ne semble pas utiliser les fonctionnalités de ce logiciel eSéances pour l'extraction de ses ordres du jour et PV décisionnels ?
- quelle image, à son avis, ce document donne-t-il de notre commune et du travail de son administration ?
- Comment justifie-t-elle à trois heures le temps de rédaction de ce document ?
- si elle entend publier à court terme, et régulièrement, sur son site internet la liste complète – dans le respect de l'art. 16 LInfo – de ses thèmes de discussion et de ses décisions ?

Nous remercions d'avance la Municipalité de ses réponses et de ses efforts pour améliorer sa communication auprès de la population.

Pour le PS | IG



Prilly, le 10 mars 2024



Alfred

Philippe Luchet

ANNEXES

Commune de Prilly

Municipalité

Votre contact :
Alain Gillièron / sb
Ligne directe : 021 622 72 01
E-mail : greffe@prilly.ch

Monsieur
Carl Kyril Gossweiler
Sous-les-Vignes 3
1164 Buchillon

Réf. 11.04

Prilly, le 27 février 2024

Demande LInfo / activités de la Municipalité

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 16 février dernier qui a retenu toute notre attention.

En pièce jointe, nous vous transmettons l'ordre du jour des séances des 11 et 18 décembre 2023 ainsi qu'une partie de l'ordre du jour des séances des 22 et 29 janvier 2024 avec l'indication des décisions prises.

Dans le respect de l'article 11 LInfo, nous vous confirmons par la présente qu'aucun émolument ne vous sera demandé pour le travail effectué, lequel peut être estimé à environ 3h.

Tout en espérant avoir répondu à votre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire adjointe

A. Gillièron

S. Böhlen

Annexe : ment.

Séance	Objets
11.12.2023	Présentation des nouveaux collaborateurs
	Malley Phare - façades et matériaux
	Présentation du fichier récapitulatif des décisions de salaires 2024 et primes 2023
	Procès-verbal n° 2022-2023.056
	Séance du 4 décembre 2023 - Postulats, interpellations et questions écrites
	Interpellations en cours
	Attribution de concession
	Acte de mœurs - cession d'émission
	Situation des équipes voirie et PP au novembre 2023
	Contrôle des processus des ressources humaines concernant les salaires
	Affaires Patrimoniales : mise en conformité par rapport à l'utilisation des données dans un cloud
	Droit de préemption - Vente de la parcelle (<i>numéro non précisé - protection des données (PdD)</i>)
	PPA "Viaduc" - Etudes des aménagements extérieurs du projet Tilia
	Permis de construire - Ch. De la Grand-Vigne (<i>numéro non précisé - PdD</i>)
	Permis d'habiter - Av. du Château (<i>numéro non précisé - PdD</i>)
	Permis d'utiliser - Ch. de Bel-Orne (<i>numéro non précisé - PdD</i>)
	Placette du Galicien: avant-projet
	Contrat de contrôle des aires de jeux
	Zones 30 sur les axes principaux de l'Ouest lausannois
	Réparation étanchéité toiture plate 1_GS -Mémo pour décision - bâtiment de la Grande Salle
	Requête implantation antenne 4-5G_DP (<i>numéro non précisé - PdD</i>)
	LPPL : arrêt d'irrecevabilité de la CDAP
	Plan climat – documents de travail finalisés
	Amendements de la Municipalité
	Plan financier de la Ville - 2025-2029
	Naturalisations (art. 9 ss LCDV)
	Commission Prilly Animation: démissions
	Représentations - Manifestations
	Représentations municipales dans les associations intercommunales
Séance	Objets
18.12.2023	Présentation du film reconstitué sur Prilly dans les années 1950

22.01.2024	Procès-verbal N° 2022-2023.057		
	Renonciation à la prescription		
	Confirmation temps d'essai		
	Situation des équipes voirie et PP au 8 novembre 2023		
	Planification des recrutements 2024		
	Organisation service RH		
	Aliénation d'appartement loué (LPPPL du 10 mai 2016) - Av. des Alpes (numéro non précisé - Pdd)		
	Libération de servitudes - Parcelle XXX, ch. de la Pernette (numéros non précisés - Pdd)		
	Projet de démolition-construction - Ch. Grand-Champ (numéro non précisé - Pdd)		
	Permis de construire - Ch. de la Grand-Vigne - COMPLEMENTS (numéro non précisé - Pdd)		
	Enquête publique - Rte des Flumeaux (numéro non précisé - Pdd)		
	Permis d'utiliser - Ch. de Bel-Orne (numéro non précisé - Pdd)		
	Permis d'utiliser - Sentier de Corminjoz, Ville de Prilly (numéro non précisé - Pdd)		
	Procédé de réclame temporaire - Rte des Flumeaux (numéro non précisé - Pdd)		
	Abattage arbre - Site de Cery, Hospices cantonaux		
	Abattage arbre - Av. du Château (numéro non précisé - Pdd)		
	Abattage arbre - Ch. de Bellevue (numéro non précisé - Pdd)		
	Abattage arbre - Av. des Cerisiers (numéro non précisé - Pdd)		
	Abattage arbre - Rte de Cossonay (numéro non précisé - Pdd)		
	Antenne 5G parcelle XXX_memo extrabudgétaire (numéro non précisé - Pdd)		
	Plan financier de la Ville - 2025-2029		
	Nouvelle répartition de la prise en charge du déficit		
	Projet de rénovation du Théâtre Kléber Méleau (TKM)		
	Transports pour les personnes à mobilité réduite : augmentation du prix du bon de Fr. 3.70 à 3.90		
	Température à la bibliothèque		
Séance	Objets	Décision	
22.01.2024	Procès-verbal N° 2024.002	Approuvé	
	Réponses municipales aux interpellations traitées lors du CC du 5 février 2024	Validées	
	Engagement	Approuvé	
	Confirmation temps d'essai	Approuvé	
	PA "Corminjoz Sud" - Examen préliminaire	Validé	
	Projet de rénovation-surélévation - Rte de Neuchâtel (numéro non précisé - Pdd)	Validé	
	Taxe sur les équipements communautaires - Convention - Nouvelle version	Validée	
	Enquête publique - Ch. de Perréaz (numéro non précisé - Pdd)	Enquête validée	

Séance 29.01.2024	Enquête publique - Ch. des Planches (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Enquête validée
	Enquête publique - Ch. de Belmonthoux (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Dispense accordée
	Enquête publique - Rue de la Combette (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Dispense accordée
	Permis de construire - Ch. de Perréaz (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Permis délivré
	Permis d'utiliser - Av. de la Rochelle (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Permis délivré
	Abattage arbres - Ch. de Bellevue (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Autorisation accordée
	Abattage arbre - Ch. de la Possession (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Autorisation accordée
	Réaménagement de la place de jeux du Grand-Pré : Adjudication du mandat d'avant-projet	Adjugé
	Adjudication du mandat - Chemin du Viaduc	Adjugé
	URGENT : courrier à valider	Validé
	Accord de confidentialité avec Pro-senectute- Quartier solidaire Prilly Nord – Diagnostic communautaire	Validé
	Objets	
	Procès-verbal N° 2024.003	Approuvé
	Guichet cartographique - étude de faisabilité, répartition des frais et validations	Validé
	Enquête publique - Av. de Florissant (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Dispense accordée
	Enquête publique - Rte de Broye (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Dispense accordée
	Permis de construire- Ch. de Perréaz (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Permis délivré
	Permis de construire - Ch. des Planches (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Permis délivré
	Permis de construire - Ch. de la Pernette (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Permis délivré
	Permis d'habiter - Rte des Flumeaux (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Permis délivré
	Abattage arbre - Ch. de la Cure (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Autorisation accordée
	Adjudication offre - Engrais	Adjugé
	Proposition de cession gratuite de la parcelle n°X – Route de Neuchâtel (<i>numéro non précisé - PdD</i>)	Validée
	PFLTS - Mémo pour décision - première commande de produits de traitement de l'eau	Validée
	Poste au Secrétariat de la conférence des Municipaux et des responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois	Validé

Commune de Sainte-Croix



Municipalité de Sainte-Croix

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 11.12.2023 - N° 2023.042

Présidence	ROTEN Cédric
Membres présents	CHAMPOD Stéphane FASOLA Sylvain GUEISSAZ Rachel PESENTI Lionel-Numa
Membre (s) excusé (s)	PAHUD Yvan
Preneur de PV	CHAMPOD Stéphane, Secrétaire municipal
Observations	
Lieu	Salle de Municipalité
Début de la séance	16:00

1 Adoption du procès-verbal

1.1 *Procès-verbal de la séance ordinaire No 41/2023 du 4 décembre 2023*

2 Urbanisme et Police des constructions

2.1 Mise à l'enquête publique

2.1.1 5265_22861, [REDACTED] Commune de Sainte-Croix, Chemin du Canal 17

3 Parc éolien de Sainte-Croix

3.1 *PV lot 2 - Séance parc éolien no 72-23 du mardi 28 novembre 2023*

4 Equipement du hameau des Gittaz

4.1 *PV - Séance construction des ouvrages du 28 novembre 2023*

5 Rénovation de la piscine des Replans

5.1 *Frais étude technique pour deux structures du projet Altiloisirs des frères [REDACTED]*

6 La Municipalité décide

6.1 Municipalité - Délégations

6.1.1 Assemblée générale des Samaritains

- 6.1.2 *Invitation - Conseil des territoires transfrontaliers*
 - 6.2 **Ressources humaines**
 - 6.2.1 - *Agent d'exploitation*
 - 6.3 **Municipalité**
 - 6.3.1 *Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité - DJES - Gens du voyage*
 - 6.4 **Administration générale**
 - 6.4.1 *Section de l'AVIVO de Sainte-Croix*
 - 6.4.2 *Association L'Art d'Inclure - demande de soutien*
 - 6.5 **Greffé municipal**
 - 6.5.1 *Pocama No 1910883 - Nigthevent*
 - 6.6 **Bourse communale**
 - 6.6.1 *Ski-Club Sainte-Croix - compte 2022-2023 - piste éclairée*
 - 6.6.2 *Union instrumentale Sainte-Croix - comptes 2023*
 - 6.6.3 *Péréquation 2022 - décompte final - 2ème décision*
 - 6.7 **Secteur des forêts**
 - 6.7.1 *Abattage d'arbre - Parcelle 434 - Rue des Arts 9*
 - 6.8 **Secteur des bâtiments**
 - 6.8.1 *Association Le Jardin des familles - Recherche d'un local*
 - 6.9 **Police**
 - 6.9.1 *Hôtel de France - Fermeture annuelle*
-

7 La Municipalité prend acte et prend connaissance

- 7.1 **Municipalité**
- 7.1.1 *Correspondance reçue du 4 au 8 décembre 2023*
- 7.1.2 *Moret Isabelle - GT "Hébergements des migrants - Etat / communes"*
- 7.1.3 *Conseil d'Etat - Pénurie d'énergie, état de situation pour l'hiver 2023-2024*
- 7.1.4 *Communication municipale interne No 20-23*
- 7.2 **Procès-verbal**
- 7.2.1 *PV Groupe de travail EVAM du 27 novembre 2023*
- 7.2.2 *PV 24-2023 séance de coordination URBAT du 6 décembre 2023*
- 7.3 **Administration générale**
- 7.3.1 *ORPC JVN - Projet TETRIS*
- 7.4 **Bourse communale**
- 7.4.1 *Commission sportive - procès-verbal séance du 27 novembre 2023*
- 7.5 **Police**
- 7.5.1 *Population résidente au 31 octobre 2023*
- 7.5.2 *Population résidente au 30 novembre 2023*



Municipalité de Sainte-Croix

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 18.12.2023 - N° 2023.043

Présidence	ROTEN Cédric
Membres présents	CHAMPOD Stéphane FASOLA Sylvain GUEISSAZ Rachel PAHUD Yvan PESENTI Lionel-Numa
Preneur de PV	CHAMPOD Stéphane, Secrétaire municipal
Observations	
Lieu	Salle de Municipalité
Début de la séance	11:30

1 Adoption du procès-verbal

- 1.1 *Procès-verbal de la séance ordinaire No 42/2023 du 11 décembre 2023*
-

2 Urbanisme et Police des constructions

- 2.1 Mise à l'enquête publique
2.1.1 5268_228164, Commune de Sainte-Croix, Chemin de la Tine
2.1.2 5263_225690, [REDACTED] Grand'Rue 116
2.2 Permis de construire
2.2.1 5250_227924, [REDACTED] PPE Rue de l'Industrie 2c
2.3 Autorisation (simple)
2.3.1 Procédé de réclame, Anken Pompes Funèbres, Place Pont 1
2.3.2 Procédé de réclame, Magasin du Monde, Place du Pont 4
2.4 Permis d'habiter ou d'utiliser
2.4.1 5235_226974, [REDACTED] Grand-Rue 67
2.4.2 5086_207563, [REDACTED] Ch. du Platon 6
2.4.3 4609_157829, [REDACTED] Grand'Rue 152
2.4.4 4992_197688, [REDACTED] LGP Invest Sàrl, Vers-chez-Jaccard 7
2.5 Police des constructions
2.5.1 4331_132744, [REDACTED] Grand'Rue 63
2.5.2 4268_124468, [REDACTED] Rue des Arts 19
-

3 Parc éolien de Sainte-Croix

- 3.1 *PV lot 2 - Séance parc éolien no 73-23 du mardi 5 décembre 2023*
-

4 La Municipalité décide

4.1 Municipalité - Délégations

4.1.1 Séance COPIL PDZA Nord Vaudois

4.2 Ressources humaines

4.2.1 Indemnités inconvénients de service 2024

4.3 Municipalité

4.3.1 Tarifs de facturation - Travaux pour tiers valables dès le 1er janvier 2024

4.3.2 SIC - Demande soutien Comptoir 2025 et 2027

4.4 Administration générale

4.4.1 54e MARA - Demande de soutien

4.4.2 Fondation Suisse de Déminage - Demande d'autorisation pour un stand d'information

4.5 Greffe municipal

4.5.1 Pocama No 1910926 - Courses Chasseron-Buttes

4.5.2 Pocama No 1911659 - Bal du Petit Nouvel-An

4.5.3 Pocama No 1912174 - Réception officielle de MM. Pascal Broulis et Yvan Pahud

4.6 Bourse communale

4.6.1 Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois (SCRMBJV) - boucllement des comptes 2023

4.7 Secteur des forêts

4.7.1 Baux à ferme Association Thierry et Jacques Dumoulin

4.8 Secteur des bâtiments

4.8.1 40ème du Boxon - Demande du Centre sportif en 2025

4.8.2 Carnaval 2024 - Demandes

4.9 Police

4.9.1 Café du Pont - Fermeture annuelle

4.9.2 La Tanière du 12 et Café 12 - Horaires fin d'année

4.9.3 PCC - Surveillance de l'indication des prix - missions de police du commerce

4.9.4 Le Cageot - demande d'autorisation

4.9.5 Bibliothèque - demande d'adresse enfants de 0 à 4 ans

4.9.6 Cercle Espagnol - demande de prolongation d'ouverture Petit-Nouvel An

5 La Municipalité prend acte et prend connaissance

5.1 Municipalité

5.1.1 [REDACTED] - Nomination

5.2 Ressources humaines

5.2.1 Décompte des vacances et heures supplémentaires - Situation au 30 novembre 2023

5.3 Bourse communale

5.3.1 Cohésion sociale 2022 - détails de notre participation

5.4 Police

5.4.1 Hôtel d'Espagne - Licence d'établissement, ajout d'une salle de consommation

5.4.2 Anken Pompes Funèbres



Municipalité de Sainte-Croix

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 22.01.2024 - N° 2024.003

Présidence	: ROTEN Cédric
Membres présents	: CHAMPOD Stéphane FASOLA Sylvain GUEISSAZ Rachel PAHUD Yvan
Membre(s) excusé(s)	: PESENTI Lionel-Numa
Preneur de PV	: CHAMPOD Stéphane, Secrétaire municipal
Lieu	: Salle de Municipalité
Début de séance	: 09:00
Fin de séance	: 11:30

1 - Adoption du procès-verbal

1.1 - Procès-verbal de la séance ordinaire No 02/2024 du 15 janvier 2024

Description

Du procès-verbal de la séance ordinaire No 02/2024 du 15 janvier 2024.

Décision

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire No 02/2024 du 15 janvier 2024.

2 - Urbanisme et Police des constructions

2.1 - Permis de construire

2.1.1 5254_228353, [REDACTED] chemin du Châble 2

Description

De l'agrandissement d'une villa familiale, construction d'une chambre, un atelier et aménagements extérieurs. Installation d'une pompe à chaleur. La synthèse CAMAC est positive. Le projet n'a pas suscité d'opposition.

Décision

De délivrer le permis de construire n° 5254. De valider la présence du chef de service, de la technicienne au bureau technique en vue de la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser.

2.2 - Secteur de l'Urbanisme

2.2.1 Parcelle communale n° 704, projet d'un abri de travail autonome par le CPNV

Description

Du projet de réalisation d'un abri autonome pour les étudiants du CPNV sur la parcelle communale n° 704, secteur de la nouvelle place aménagée entre les bâtiments des Métiers 3 et La Conversion.

Colloqué en aire de dégagement A : Espace piéton selon le Plan Partiel d'Affectation « La Conversion », le projet déroge à l'article 26.

Décision

De refuser ce projet vu qu'il est en dérogation de la réglementation du Plan Partiel d'Affectation « La Conversion ».

3 - Parc éolien de Sainte-Croix

3.1 - Eoliennes de Sainte-Croix

Description

Le projet du parc éolien de Sainte-Croix entre dans une nouvelle phase, celle de l'exploitation. De fait, il y a un changement de responsable et dès à présent c'est M. [REDACTED] qui prend la responsabilité du parc pour la finalisation des travaux.

En vue des prochaines étapes de travaux, Romande Energie sollicite d'une part, une rencontre avec la Municipalité en présence de MM. [REDACTED] et Mme [REDACTED] pour présenter le nouveau responsable, mais également exposer les prochaines étapes du chantier et les actions de communication. D'autre part, Romande Energie prévoit une séance d'information aux riverains en mars prochain pour présenter les prochaines étapes et les conséquences des travaux.

Décision

De proposer une date pour rencontrer Romande Energie, à savoir le 5 février à 8h00.

De répondre à Romande Energie que pour la suite c'est la Commune qui est porteuse du projet et gère ce dernier, de préavis négativement une séance d'information aux riverains par Romande Energie.

4 - Rénovation de la piscine des Replans

4.1 - Préparation dossier d'enquête - parking véhicules Les Replans

Description

Dans le cadre de la mise à l'enquête publique, nous devons indiquer le nombre de places de stationnement pour les véhicules et les deux roues. Un projet de réaménagement du parking existant avait été établi par le bureau d'ingénieurs BR+ en 2021.

Décision

De mettre le passage piétons à l'enquête et de faire une calculation d'entretien du parking existant avec un marquage en vue d'une décision finale.

5 - La Municipalité décide

5.1 - Municipalité - Délégations

5.1.1 Carnaval - Jeu des personnalités

Description

Le samedi 10 février 2024 dès 10h30 pour un café-croissant, suivi du jeu des personnalités puis du concert de l'Union Instrumentale de Sainte-Croix et un repas vacherin chaud et röstis.

Décision

De déléguer MM. Cédric Roten, Yvan Pahud, Sylvain Fasola et Rachel Gueissaz.

5.1.2 Séance du Conseil d'Etablissement de Sainte-Croix et environs

Description

Le jeudi 25 janvier 2024 à 19h30 au Collège de Feurtille à Baulmes.

Décision

De déléguer M. Sylvain Fasola.

5.1.3 Romande Energie - 4e édition du Forum des Communes

Description

Le jeudi 2 mai 2024 à 08h00 au nouveau campus unlimitrust de SICPA à Prilly, organisé par Romande Energie.

Décision

D'attendre les sujets de la séance avant de s'inscrire.

5.1.4 Invitation à la présentation du concept cantonal du sport

Description

Le Département des institutions, du territoire et du sport présentera le premier concept cantonal du sport et de l'activité physique du Canton de Vaud, le mercredi 28 février 2024 à 18h00 au Stade Municipal d'Yverdon, suivie d'un apéritif.

Décision

M. Yvan Pahud ne peut se rendre à cette manifestation. A voir si M. [REDACTED] boursier, peut s'y rendre.

5.1.5 Invitation de Radio Carnaval

Description

Le lundi 5 février 2024 dès 19h00 pour la fondue avec les membres de Radio Carnaval.

Décision

De déléguer la Municipalité in corpore, ainsi que le Secrétaire municipal.

5.2 - Ressources humaines

5.2.1 [REDACTED] - Demande de réduction du taux d'activité à 70%

Description

De la demande de notre collaboratrice, Mme [REDACTED], de diminuer son taux d'activité de 10% à son retour de congé maternité dès le 1er mars 2024 pour une période transitoire de 2 à 3 ans. Son taux sera donc porté à 70% pendant cette période et il est convenu de reprendre l'activité à 80% après ce délai.

Décision

D'accepter la baisse du taux d'activité de Mme [REDACTED] de 10% soit à 70% pendant une période transitoire de 2 ans dès le 1er mars 2024.

5.3 - Administration générale

5.3.1 Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lausanne et Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers - Demande de soutien

Description

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lausanne et le Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers fêtent cette année respectivement leurs 50 ans et 25 ans d'existence. Dans ce cadre, ils organisent une journée festive sous forme d'un rallye pour les JSP et ils sont à la recherche d'un financement de l'ordre de Chf 15'000.--.

Décision

De préavis négativement à un soutien financier compte tenu des nombreuses sollicitations envers les Associations et Sociétés locales.

5.3.2 Association Le Zootrope - Demande de soutien financier pour 2025

Description

L'Association Le Zootrope - dont la démarche est de favoriser les échanges par la création, la production et la diffusion de projets artistiques transversaux entre les arts vivants et les arts visuels - s'est enthousiasmée pour le projet artistique nommé LE JUPON DE L'ABSINTHE. Ce projet réunit un collectif de neuf artistes professionnels du Nord Vaudois et neuchâtelois, ils se donnent le défi de créer un spectacle original d'arts vivants se déroulant sous la forme d'un grand cabinet de curiosités contemporain sur le thème de l'absinthe. Etant actuellement à la recherche de fonds, l'association se permet de solliciter une aide financière d'un montant de Chf 5'000.-.

Décision

Sur proposition de Mme Rachel Gueissaz, de soutenir le projet, via le budget 2025 du compte no 32902.3635 1, à hauteur de Chf 3'000.-, sous réserve de la décision du Conseil communal.

5.3.3 Parti Socialiste - demande d'autorisation pour un stand politique

Description

De la demande d'autorisation présentée par le Parti socialiste pour tenir des stands en vue des votations fédérales du 3 mars, les samedi 3, 17, éventuellement 24 février 2024 de 08h00 à 12h00 sur le parvis de l'Hôtel de Ville et à la Place du Pont, ainsi qu'une distribution à la gare dans la semaine du 12 au 16 février (date encore à valider).

Décision

D'autoriser le Parti socialiste, section de Sainte-Croix, à tenir des stands, les samedis 3, 17,

éventuellement 24 février 2024, sur le parvis de l'Hôtel de Ville et à la Place du Pont. Quant à une distribution à la gare, il est demandé de voir directement avec TRAVYS pour obtenir l'autorisation.

5.4 - Greffe municipale

5.4.1 Réception des nouveaux habitants

Description

Le concept de réception des nouveaux habitants un vendredi en fin de journée ou un samedi matin s'est avéré positif et très apprécié. Avec les fêtes de mai et d'importantes manifestations en juin, il reste le samedi 25 mai, samedi 1er juin (inauguration MuMAPS), samedi 8 juin, vendredi 21 juin ou samedi 22 juin 2024.

Décision

De fixer la réception des nouveaux habitants le 24 mai dès 18h30 à l'Aula du Collège de la Gare avec une animation musicale.

5.4.2 Pocama No 1913358 - Carnasport

Description

De la demande Pocama No 1913358 pour le Carnasport, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février 2024, organisé par le Club de pétanque Le Cochet, installation d'une buvette à la Ruelle St-Jean. Des préavis positifs des services.

Décision

D'autoriser le Club de pétanque Le Cochet à organiser le Carnasport, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février 2024 à installer une cantine à la Ruelle St-Jean et de délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques, tenant compte des remarques des services.

5.4.3 Pocama No 1911004 - 38ème Carnaval de Sainte-Croix

Description

De la demande Pocama No 1911004 pour la 38ème édition du Carnaval de Sainte-Croix du 9 au 11 février 2024, organisé par la Société du Carnaval. Des préavis positifs des services.

Décision

D'autoriser la Société du Carnaval à organiser la 38ème édition du Carnaval de Sainte-Croix du 9 au 11 février 2024 et de délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques.

5.4.4 Pocama No 1914195 - Inauguration La Grotte

Description

De la demande Pocama No 1914195 pour l'inauguration du magasin La Grotte, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février 2024, organisé par M. [REDACTED] à La Grotte, Rue du Jura 2. Des préavis positifs des services.

Décision

D'autoriser le magasin La Grotte à organiser son inauguration les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février 2024 et de délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques.

5.5 - Police

5.5.1 Boutique Tineuf - Demande d'autorisation

Description

De la demande de Mme [REDACTED] pour ouvrir la Boutique Tineuf le dimanche 11 février 2024, à l'occasion du Carnaval de Sainte-Croix, de 09h00 à 16h00.

Décision

D'autoriser Mme [REDACTED] à ouvrir la Boutique Tineuf le dimanche 11 février 2024 de 09h00 à 16h00 à l'occasion du Carnaval.

5.5.2 Demande de licence d'établissement- Coop

Description

De la demande de préavis municipal relatif à la délivrance d'une licence d'établissement pour la Coop, Rue Neuve 5, autorisation d'exercer accordée à M. [REDACTED] autorisation d'exploiter accordée à Coop Société Coopérative, pour un débit de boissons alcooliques à l'emporter. Des préavis positifs des services.

Décision

De préaviser favorablement à la demande de licence d'établissement présentée par la Coop Société Coopérative, M. [REDACTED] et de transmettre cette décision à la Police du commerce.

Séance ordinaire levée à 11:30.

Au nom de la Municipalité :

Syndic

Secrétaire municipal

ROTEN Cédric

CHAMPOD Stéphane



Municipalité de Sainte-Croix

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 29.01.2024 - N° 2024.004

Présidence	: ROTEN Cédric jusqu'à 9h45 PAHUD Yvan
Membres présents	: CHAMPOD Stéphane FASOLA Sylvain GUEISSAZ Rachel PESENTI Lionel-Numa SINISI Susy
Preneur de PV	: SINISI Susy, Secrétaire municipale adjointe
Lieu	: Salle de Municipalité
Début de séance	: 09:30
Fin de séance	: 10:30

1 - Adoption du procès-verbal

1.1 - Procès-verbal de la séance ordinaire No 03/2024 du 22 janvier 2024

Description

Du procès-verbal de la séance ordinaire No 03/2024 du 22 janvier 2024.

Décision

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire No 03/2024 du 22 janvier 2024.

2 - Urbanisme et Police des constructions

2.1 - Permis d'habiter ou d'utiliser

2.1.1 4845_4845C_182935_187398, [REDACTED] Rte de Culliairy 25

Description

Les conditions du permis d'habiter provisoire sont maintenant remplies. Le permis d'habiter définitif n° 4845 et 4845C peut être délivré.

Décision

D'approuver la délivrance du permis d'habiter / d'utiliser définitif n° 4845 et 4845C.

2.2 - Secteur de l'Urbanisme

2.2.1 RC 254-B-P Vuiteboeuf - Sainte-Croix, 2ème étape - Décision levant les oppositions et approuvant le projet routier

Description

De la synthèse des Services cantonaux consultés pour le dossier de la route Vuiteboeuf - Sainte-Croix, 2ème étape et de la décision cantonale levant les oppositions et approuvant le projet routier.

Décision

De prendre note de la synthèse des Services cantonaux consultés.

3 - Interface de la Gare

3.1 - Interface de la Gare - Projet du dossier en vue de l'examen préalable

Description

De la présentation du projet du dossier de l'interface de la gare qui devra être soumis à l'examen préalable auprès des services communaux.

Décision

De valider le projet tel que présenté avec les remarques suivantes :

La matérialité de la gare routière sera en dalles béton.

4 - La Municipalité décide

4.1 - Municipalité - Délégations

4.1.1 Repas - remerciements collaborateurs communaux

Description

En remerciement pour l'organisation du souper du personnel communal 2023 et leur collaboration à la réception du 13 janvier 2024, de convier Mmes [REDACTED] MM. [REDACTED] à un repas.

Décision

De fixer la date du lundi 19 février 2024 à 11h30 au Café du Pont.

4.1.2 Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers - Séance régionale

Description

Le mardi après-midi 7 mai 2024 à la Salle de la Marive à Yverdon-les-Bains, qui aura pour thème les questions de migration dans ma région. Les informations pratiques et le programme détaillé parviendront dans le courant du mois de mars.

Décision

De prendre note de la date.

4.1.3 Cinéma Royal - Avant-première du film Bisons de Pierre Monnard

Description

Le samedi 3 février 2024 à 14h00 au Cinéma Royal.

Décision

De déléguer MM. Cédric Roten (1), Sylvain Fasola (2), Stéphane Champod (2) et Grégoire Wyss (2).

4.2 - Ressources humaines

4.2.1 Engagement d'un responsable du garage communal

Description

La Commission de recrutement composée de MM. Yvan Pahud, Grégoire Wyss et Stéphane Champod a rencontré le 19 janvier 2024 quatre candidats pour le poste de responsable du garage communal. Il est proposé l'engagement de M. [REDACTED], à un taux de 100% pour une entrée en fonction le 1er mai 2024.

Décision

D'engager M. [REDACTED] à un taux de 100% pour le 1er mai 2024. De charger M. Stéphane Champod d'établir les documents usuels pour signatures et de rencontrer le candidat.

4.3 - Administration générale

4.3.1 Subventions communales pour la culture et le sport à Sainte-Croix - Directives générales sur les conditions d'octroi

Description

De la présentation des directives générales sur les conditions et procédure d'octroi de subventions communales pour la culture et le sport à Sainte-Croix, avec le formulaire de demande de subvention annuelle culturelle et sportive et le formulaire de demande de subvention ponctuelle (budget extraordinaire) culturelle et sportive.

Décision

De faire une consultation aux sociétés locales concernées d'ici fin février avec un délai de réponse au 31 mars 2024.

4.3.2 Médecins sans Frontières - Demande d'autorisation pour un stand d'information

Description

L'Association Médecins sans Frontières sollicite l'autorisation d'installer des stands d'information le mardi 20 février 2024.

Décision

D'autoriser l'Association Médecins sans Frontières à installer des stands d'information le mardi 20 février 2024, sur le parvis de l'Hôtel de Ville ou devant la Migros/Coop avec l'aval des propriétaires de 10h30 à 18h30.

4.4 - Bourse communale

4.4.1 Piscine des Replans - Bouclement des comptes 2023

Description

Les comptes 2023 de la piscine bouclent sur un déficit de Chf 104'679.80 (Budget Chf 158'350.-) dont Chf 92'338.05 (Budget Chf 139'700.-) sont à la charge de la Commune de Sainte-Croix.

Décision

D'accepter les comptes de la piscine.

4.5 - Police

4.5.1 Deco Cake by Simo - Demande d'autorisation

Description

De la demande de Mme [REDACTED] pour ouvrir le Tea-room Deco Cake by Simo le dimanche 11 février 2024, à l'occasion du Carnaval de Sainte-Croix, de 10h00 à 19h00.

Décision

D'autoriser Mme [REDACTED] à ouvrir le Tea-room Deco Cake by Simo le dimanche 11 février 2024 de 10h00 à 19h00 à l'occasion du Carnaval.

Séance ordinaire levée à 10:30.

Au nom de la Municipalité :

Vice-Syndic

Secrétaire municipale adjointe

PAHUD Yvan

SINISI Susy

Commune de Grandson

Municipalité de Grandson

Ordre du jour 2023/046

Présidence	VIALATTE Antonio
Membres présents	DI FRANCO Francesco GIGANDET Nathalie PERRIN Evelyne PERRIN Nicolas PERRINJAQUET Evelyne REYMOND Olivier
Secrétaire municipal	BEAUVERD Eric
Redacteur du PV	BEAUVERD Eric
Lieu	Salle de Municipalité
Date	11.12.2023
Début de la séance	16:30
Fin de la séance	19:15

- 1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**
 - 1.1 Approbation du PV de la séance du 4 décembre 2023**
- 2 COURRIERS ET INVITATIONS**
 - 2.1 Choeur mixte La Croche Choeur - invitation au concert de Noël - dimanche 17 décembre 2023**
 - 2.2 SDIS régional du Nord vaudois - invitation à la présentation du rapport d'activité 2023 - jeudi 8 février 2024**
- 3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET CULTURE**
 - 3.1 Association des Paysannes Vaudoises - demande de soutien pour l'apéritif - soirée de gala de l'USLGT**
 - 3.2 Conseil communal - séance du 14 décembre 2023 - communications de la Municipalité et rapport de la commission des finances**
 - 3.3 Repas du personnel communal 2024 - validation date**
 - 3.4 Informatique - eSéances.législatif - validation**
 - 3.5 Rencontre intermunicipalités - Ville d'Yverdon-les-Bains - ordre du jour**
 - 3.6 Rapport de gestion 2023 - validation du planning**

- 3.7 RH – M. XXXX - avertissement
- 3.8 RH - M. XXXX - proposition de décroissement de sa classe salariale pour 2024
- 3.9 RH - primes collaborateurs 2023 - validation
- 3.10 RH - démission M. XXXXX

- 4 URBANISME ET MOBILITÉ
 - 4.1 Enquête E01-2023 / AggloY-PM01 Accès nord - RC 401 B-P et Enquête E02-2023 / Réaménagement en zone 30 du bourg des Tuileries / Enquête E03-2023 / assainissement du bruit routier - Modification des projets suite aux oppositions
 - 4.2 M. XXXXXX - demande d'inscription en résidence principale - chemin de Sous-Repuis 9
 - 4.3 Café du Commerce - demande de couverture de la terrasse
 - 4.4 C58-2023 - Végétalisation du mur de la parcelle 188 sise chemin du Lac 33

- 5 RÉSEAUX ET ÉNERGIES
 - 5.1 Planification énergétique intercommunale – collecte des données communales

- 6 TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT
 - 6.1 Guide pratique pour la gestion des déchets lors de manifestations

- 7 ECOLES ET SÉCURITÉ
 - 7.1 Demande de naturalisation ordinaire - Mme XXXXX et sa fille XXXXX - phase finale

Municipalité de Grandson

Ordre du jour 2023/047

Présidence	VIALATTE Antonio
Membres présents	DI FRANCO Francesco GIGANDET Nathalie PERRIN Evelyne PERRIN Nicolas PERRINJAQUET Evelyne REYMOND Olivier
Secrétaire municipal	BEAUVERD Eric
Redacteur du PV	BEAUVERD Eric
Lieu	Salle de Municipalité
Date	18.12.2023
Début de la séance	16:30
Fin de la séance	18:00

1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

1.1 Approbation du PV de la séance du 11 décembre 2023

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET CULTURE

- 2.1 Conseil communal - retour sur les décisions et interventions du Conseil communal du 14 décembre 2023**
- 2.2 Bouclement des comptes 2023 - validation du planning**
- 2.3 Offre BDO - mandat d'analyse financière et de gestion prospective**
- 2.4 RH - nomination M. XXXX - chef de service adjoint au service des Finances**
- 2.5 Parti socialiste - demande réservation salle du Conseil communal**
- 2.6 Commission consultative - développement eSéances.législatif**
- 2.7 Repas du personnel communal 2024 - validation date**

3 URBANISME ET MOBILITÉ

- 3.1 E20-2023 / 224802 - transformation des bâtiments ECA n° 451 et 453 pour la création de 13 logements - propriété de GMD Immobilier Sàrl - parcelle 470**

**3.2 Fractionnement du logement sis chemin du Coteau 9 sur la parcelle
1676**

4 COHÉSION SOCIALE ET TOURISME

4.1 Requête d'abattage Ab34-2023 – Froideville 1

5 COMMUNICATIONS DIVERSES

5.1 Communication - M. Francesco Di Franco

5.1.1 Circulation routière - ruelle Criblet Mme Grandmaison

Municipalité de Grandson

Procès-Verbal 2024/003

Présidence	VIALATTE Antonio
Membres présents	DI FRANCO Francesco GIGANDET Nathalie PERRIN Evelyne PERRIN Nicolas PERRINJAQUET Evelyne REYMOND Olivier
Secrétaire municipal	BEAUVERD Eric
Rédacteur du PV	BEAUVERD Eric
Lieu	Salle de Municipalité
Date	22.01.2024
Début de la séance	16:30
Fin de la séance	18:00

1 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

1.1 Approbation du PV de la séance du 15 janvier 2024

Décision

Le procès-verbal est validé tel que présenté.

2 Administration générale, finances et culture

2.1 Swiza - achat cadeaux "goodies" - couteaux suisses "Grandson"

Décision

La Municipalité décide de valider la commande de 50 unités de la variante n°1. Le montant de CHF 3'340.30 TTC sera porté à la charge du compte 140.311.

2.2 Conseil communal - préparation de la séance du 29 février 2024

Décision

La Municipalité décide de valider l'ordre du jour et de le transmettre au Président pour accord.

Le point portant sur la présentation de l'ASPMAD est supprimé.

2.3 LNM Navigation SA - offre de partenariat cartes journalières

Décision

La Municipalité souhaite participer à cette offre de partenariat et décide de commander 100 billets. Une publicité sera faite dans la prochaine publication communale. Il conviendra de s'assurer que les billets seront valides durant tous les jours et qu'ils ne mentionneront aucune date.

3.1 Enquête E23-2023 / 224783 - modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Salt Mobile SA (VD_7032C) pour les technologies 3G, 4G et 5G - M. XXXX - parcelle 1392

Décision

La Municipalité décide de délivrer le permis de construire relatif à la modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Salt Mobile SA (VD_7032C) pour les technologies 3G, 4G et 5G sur la parcelle 1392 sise Le Grand Clos, propriété de M. XXXX.

3.2 Annonce d'installation photovoltaïque C02-2024 sur la parcelle 1307 sise chemin du Coteau 3

Décision

La Municipalité valide cette annonce d'installation photovoltaïque. Le formulaire pourra être retourné dûment attesté pour approbation.

3.3 Demandes sponsoring - octroi soutiens financiers - MM. XXXXX et XXXX

Décision

La Municipalité décide d'octroyer un soutien financier exceptionnel d'un montant de CHF 500.- à chacun de ces sportifs, prélevés au compte 170.365 "Aides et subventions".

3.4 Enquête E35-2023 / 229031 - remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur géothermique - Mme et M. XXXXX - parcelle 1599

Décision

La Municipalité décide de délivrer le permis de construire relatif au remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur géothermique sur la parcelle 1599 sise chemin de la Baumaz 17, propriété de Mme et M. XXXXX.

3.5 Enquête E29-2023 / 226396 - démolition des bâtiments ECA n° 1521 et 1522 et construction de deux immeubles de chacun 3 appartements - propriété de XXXXXX

Décision

La Municipalité décide de soumettre à l'enquête publique le dossier E29-2023, CAMAC 226396, relatif à la démolition des bâtiments ECA n° 1521 et 1522 et la construction de deux immeubles de chacun 3 appartements sur les parcelles 1267, 1269 et 1608 sises chemin du Mont 17, propriété de XXXXXX.

4.1 Analyses de l'eau potable – devis et planning 2024

Décision

La Municipalité prend acte du programme de prélèvements 2024 et décide de valider l'offre de la société Viteos (Prolab), pour un montant de CHF 6'743,30 TTC imputable à la rubrique 810.314.4.

4.2 Préavis 665/23 - mise en séparatif (EC/EU) de la zone 1a, Froideville, route de Giez, ch. du Syndic et Fiez-Pittet – Adjudication des travaux de génie civil, d'appareillage pour l'eau potable et de l'éclairage public.

Décision

la Municipalité décide d'adjuger (les montants sont indiqués à un taux TVA de 8.1%) :

- Les travaux de génie-civil à l'entreprise Beati Frères pour un montant de CHF 487'749.15 TTC (Montant estimatif selon préavis CHF 541'040.50 TTC)
- L'Appareillage pour l'eau potable à l'entreprise Herren Frères et Cie à Grandson pour un montant de CHF 202'545.10 TTC (Montant estimatif selon préavis CHF 216'200.00 TTC)
- L'éclairage public à l'entreprise Romande Energie un montant de CHF 10'178.70 TTC (Montant estimatif selon préavis CHF 9'404.70 TTC)

La dépense sera imputée au préavis pour un montant total de CHF 700'472.95 TTC dans la rubrique 9141.39.

5.1 LADB - M. XXXXX - accord de principe pour modification du genre de licence d'exploitation du café-restaurant du Pécos

Décision

Avant de prendre sa décision, la Municipalité demande qu'un courrier explicatif soit rédigé par M. XXXXX, ce dernier devra contenir l'accord formel du bénéficiaire du DDP. La Municipalité pourra ensuite prendre formellement position. La Police administrative assure le suivi de cet objet.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Le Secrétaire

VIALATTE Antonio

BEAUVERD Eric

Municipalité de Grandson

Procès-Verbal 2024/004

Présidence	VIALATTE Antonio
Membres présents	DI FRANCO Francesco GIGANDET Nathalie PERRIN Evelyne PERRIN Nicolas PERRINJAQUET Evelyne REYMOND Olivier
Secrétaire municipal	BEAUVERD Eric
Rédacteur du PV	BEAUVERD Eric
Lieu	Salle de Municipalité
Date	29.01.2024
Début de la séance	16:00
Fin de la séance	20:15

1 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

1.1 Approbation du PV de la séance du 22 janvier 2024

Décision

Le procès-verbal est validé tel que présenté.

2 Administration générale, finances et culture

2.1 RH - révision du règlement du personnel communal - pré-validation

Décision

Moyennant quelques modifications ou réflexions laissées en suspens, la Municipalité donne son accord de principe au nouveau règlement du personnel qui sera soumis à la Commission du personnel pour réflexions et propositions.

La Municipalité donne son accord de principe au nouveau système salarial.

2.2 RH - SPAA - mise en place d'un concept de sécurité au travail - convention de suivi - validation

Décision

La convention de suivi de sécurité répondant à ses attentes, tant sur les actions proposées que par son coût, la Municipalité décide de valider l'offre du SPAA pour un montant total annuel maximum de CHF 10'000.- TTC jusqu'en 2028. Un point de situation sera fait au terme de cette échéance.

2.3 Préavis n°674 - remplacement du système de ciblerie de la société de Tir de l'Armon

Décision

La Municipalité décide de valider le préavis n°674 tel que présenté.

3.1 Fractionnement F01-2024 - projet de fractionnement de la parcelle 308, propriété de la Communauté héréditaire Duvoisin

Décision

La Municipalité décide de retourner le document signé avec la détermination suivante :

- Le morcellement projeté ne contrevient à aucune règle en vigueur sur le règlement communal sur la police des constructions.

3.2 Enquête E26-2023 / 227894 - agrandissement du bâtiment ECA n° 1178 - propriété de Mme et M. XXXXX

Décision

La Municipalité accepte la reconfiguration du projet soumise à son approbation. En cas d'acceptation, le dossier complet sera remis au Service Urbanisme et mobilité pour la mise à l'enquête publique.

3.3 Avant-projet P17-2023 : installation d'une nouvelle station de téléphonie mobile pour le compte de Sunrise UPC Sàrl / VD694-6 - Commune de Grandson - parcelle 265

Décision

La Municipalité décide de valider le site du Collège du Jura, un nouveau contrat devra être signé avec pour condition la radiation du contrat de bail du site de Bellerive.

4.1 Préavis n°673 - améliorations structurelles des infrastructures des alpages des Grandsonnaz

Décision

La Municipalité décide de valider le préavis n°673 tel que présenté.

5.1 Préavis 663/22 Création d'un trottoir à la rue Jean-Lecomte – mise en suspens

Décision

La Municipalité décide d'attendre la réponse de la DGMR en espérant pouvoir finaliser le projet avec la variante 3.

5.2 Réaménagement des deux arrêts de bus existants à Corcelettes et construction d'un abribus direction Yverdon - Validation de l'offre du bureau Perret-Gentil

Décision

La Municipalité valide l'offre du bureau Perret-Gentil pour un montant maximum de CHF 16'820.50 à imputer au compte 430.314.1. Le service sera attentif au suivi des heures du bureau Perret-Gentil.

6.1 Demande de naturalisation ordinaire – M. XXXXX

Décision

La Municipalité décide de postposer cette décision dans l'attente d'un complément d'information sur les suites de la procédure (courrier ou audition complémentaire). M. Di Franco se renseignera sur les possibilités et conséquences d'un éventuel refus d'octroi par la Municipalité.

6.2 Police administrative - renouvellement du véhicule de service

Décision

La Municipalité valide la variante 2 sans la reprise du véhicule actuel. Le leasing pourra être conclu auprès d'un autre prestataire que celui proposé par le garage du Repuis.

7.1 Communication - M. Nicolas Perrin

7.1.1 Déchetterie intercommunale - collecte de l'alu et du fer-blanc – changement de prestataire

Décision

La Municipalité prend acte

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Le Secrétaire

VIALATTE Antonio

BEAUVERD Eric